



Monsieur Pierre SIMON

PSYCHOLOGUE-PSYCHOTHERAPEUTE

N° ADELI 459 30224 6

10, Rue des TROIS MARIES

45000 ORLEANS

N° siret : 403. 178. 809. 00030 - APE 8690FT

Formateur enregistré sous le n° 24.45.01877.45

auprès du préfet de la Région Centre

Les objectifs de la supervision.

La supervision du psychothérapeute en formation vise l'acquisition de la capacité à :

Capacités générales :

- résumer et synthétiser ;
- synthétiser le nouveau matériel avec ses anciennes idées ;
- intégrer son nouveau matériel à sa compréhension (incluant théorie et données de littérature) ;
- intégrer le nouveau matériel à ses expériences d'apprentissage antérieures ;
- assimiler le matériel nouveau en une compréhension raisonnée, personnelle ;
- pratiquer l'heuristique¹ ;
- transférer dans le travail psychothérapeutique des connaissances scientifiques :
- transférer ses connaissances spécifiques (sciences humaines, éthique, psychopathologiques, théories de l'apprentissage, méthodologie de la recherche, etc...) dans le contexte de ses différentes prises en charge psychothérapeutiques ;
- appliquer ses connaissances en psychologie ;
- intégrer au fur et à mesure de sa pratique professionnelle le processus du développement humain, de résolution de problème et de modification du comportement ;
- utiliser la conscience de soi du thérapeute comme outil thérapeutique ;
- développer le travail en équipe / réseau ;

Capacités intra-personnelles :

- être conscient(e) de ses sensations/émotions actuelles ;
- reconnaitre et définir ses sentiments ;
- gérer mieux ses émotions ;
- développer sa compassion ;
- développer son empathie ;
- retirer les implications de ses émotions ;
- évaluer comment on se sent ;

¹ Pratiquer l'heuristique suppose de créer les conditions visant la « découverte » (de la problématique du patient, par exemple) selon une méthodologie scientifique.

reconnaître ses motivations / ses attitudes ;
se gérer soi globalement ;
être dans la Pleine Conscience ;
maintenir un équilibre vie professionnelle / vie privée ;
prendre soin de soi ;
être dans l'acceptation ;
être conscient de l'impact de ses propres croyances et valeurs ;
être conscient de l'impact des croyances et des valeurs de l'environnement ;
réconcilier les croyances conflictuelles ;
évaluer sa compréhension (relever ses forces et ses faiblesses) ;
s'autoévaluer régulièrement ;
évaluer globalement sa compétence psychothérapeutique ;

Capacités nécessaires à la supervision :

présenter le processus psychothérapeutique engagé ;
énoncer ses inquiétudes (en vue d'améliorer une compétence ou d'obtenir un feedback) ;
identifier les difficultés particulières qui se reproduisent avec certains patients et de noter le type d'influence qu'elles peuvent avoir sur le travail thérapeutique ;
préparer une étude de cas dans une formulation / une compréhension qui représente les difficultés du client ;

Capacités nécessaires à la pratique psychothérapeutique :

pratiquer les séances dans le respect des règles éthiques liées à la profession ;
se gérer en séance psychothérapeutique ;
mener un entretien ;
gérer le flux des sujets en séance ;
utiliser efficacement le temps ;
se focaliser sur les cognitions et comportements clés ;
solliciter un feed-back durant la séance ;
résumer la séance ;
rechercher le feed-back de fin de séance ;
rappeler et résumer les événements récents ;
structurer les séances ;
élaborer et à corriger des protocoles de séance ;
établir des liens entre les séances ;
recueillir les informations nécessaire à l'élaboration du projet thérapeutique ;
planifier les traitements psychothérapeutiques ;
planifier l'action ou l'intervention ;
faire des prédictions ;

Capacités nécessaires à l'initiation du processus psychothérapeutique :

établir le cadre thérapeutique avec le client ;
développer et maintenir l'alliance thérapeutique avec le client dans le respect des règles éthiques ;
créer et maintenir une relation de travail collaborative ;
mener les premiers entretiens ;
concrétiser la problématique ;
établir un psycho-diagnostic ;
développer la motivation du client au changement ;
développer une structure cohérente de la séance et de la thérapie ;
réfléchir sur le contexte du transfert et sur la clarification du mandat thérapeutique ;
analyser le matériel clinique ;
effectuer une micro-analyse ;
effectuer une macro-analyse ;
mobiliser (rassembler, synthétiser et appliquer) ses connaissances théoriques et ses moyens heuristiques pour élaborer les hypothèses de compréhension des troubles d'un patient et déterminer le traitement à envisager :
formuler des hypothèses ;
conceptualiser et décrire la problématique du client pris en charge à partir de ses connaissances en psychologie et autres sciences humaines ;
partager sa conceptualisation avec le patient ;
faire découvrir à son patient de manière guidée l'ensemble de sa problématique ;
mettre des priorités ;
élaborer un contrat de traitement (alliance de travail) entre le psychothérapeute en formation et son patient/client ;
élaborer un projet d'intervention
structurer le processus thérapeutique dans son ensemble ;
projeter le déroulement de la thérapie (début, milieu, fin et rupture) ;

Capacités techniques en psychothérapie :

mettre en place la psycho-éducation ;
pratiquer la psycho-éducation ;
apprendre les méthodes comportementales au patient ;
prescrire les tâches du client à domicile ;
établir des tâches adaptées ;
discuter des tâches à domicile ;
suivre les tâches données à domicile ;
pratiquer la résolution de problème ;
utiliser les procédures centrées sur les cognitions ;
utiliser les procédures centrées sur l'expérience émotionnelle ;
utiliser les procédures centrées sur les comportements ;
utiliser les procédures centrées sur le corps ;
utiliser les procédures centrées sur les facteurs contextuels ;
utiliser les techniques spécifiques à certains troubles ;

mettre en place des jeux de rôle rationnel//émotionnel avec le patient ;
mettre en place des jeux de rôle pour développer les compétences du patient ;
mettre en place la pratique de l'exposition en imagination et de l'exposition in vivo ;
revoir et restructurer les expériences infantiles ;

Capacités en rapport avec l'évaluation :

évaluer ;
mettre en place un processus d'évaluation de l'intervention ;
évaluer la progression du processus psychothérapeutique ;
évaluer le processus psychothérapeutique à sa fin.

Objectifs établis d'après :

Bizzini, L. & Freeston, M. (2011). Commentaires à l'article de Clauw, Deplus et Philippot. RFCCC, septembre 2011, Vol. XVI, n° 3, pp. 17-19.

Clauw, L., Deplus, S. & Philippot, P. (2011). La supervision clinique dans la formation à la pratique psychothérapeutique. RFCCC (Septembre 2011), Vol. XVI, n° 3, pp. 3-16.

Clauw, L., Deplus, S. & Philippot, P. (2011a). Comment développer les compétences cliniques du psychothérapeute par la supervision. RFCCC (Septembre 2011), Vol. XVI, n° 3, pp. 20-47.

Cottraux, J. (2004). Formation et supervision dans les Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC). Psychothérapies, Vol. 24, 2004, n° 3, pp. 151-159.

Linehan, M. (2000). Traitement cognitivo-comportemental du trouble de personnalité état-limite. Genève : Médecine et Hygiène.

Pomini, V. et al. (2011). La place de la supervision en thérapie comportementale et cognitive en Europe. RFCCC, septembre 2011, Vol. XVI, n° 3, pp. 48-67.

Pomini, V. (2011a). A propos de la supervision clinique dans la formation à la psychothérapie cognitive et comportementale : Quelques réflexions et commentaires. RFCCC, décembre 2011, Vol. XVI, n° 4, pp. 19-26.